



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande 5000068477 N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier 5000068477

No of Page/

N° de page 01/15

Date of Solicitation – Date de la demande

10 août 2022

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro **E60PQ-140003/PQ**. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission Les soumissions doivent être soumises aux dates et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 29 août 2022 b. 14:00 HAE
À l'emplacement physique (<i>le cas échéant</i>)	Non applicable
À l'adresse de courriel (<i>le cas échéant</i>)	moufid.samri@ec.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	03 jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)
	Nom : Moufid Samri
	Titre : Spécialiste en approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État : Environnement et Changement climatique Canada
	Adresse : 105, McGill, 5 ^e étage Montréal (Québec) - H2Y 2E7
	N° de téléphone : 438-815-0818
	Courriel : moufid.samri@ec.gc.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>

	<i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : [À remplir au moment de l'attribution du contrat]	
	Adresse :	
7.	Clauses du Guide CUA	
	<input type="checkbox"/>	Non applicable

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s):

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si

cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
- c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA.

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
- e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
- f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

- g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : 1

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

****Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Catégories de produits : 1, 2, 5

Tableau 1 — Tableau des produits

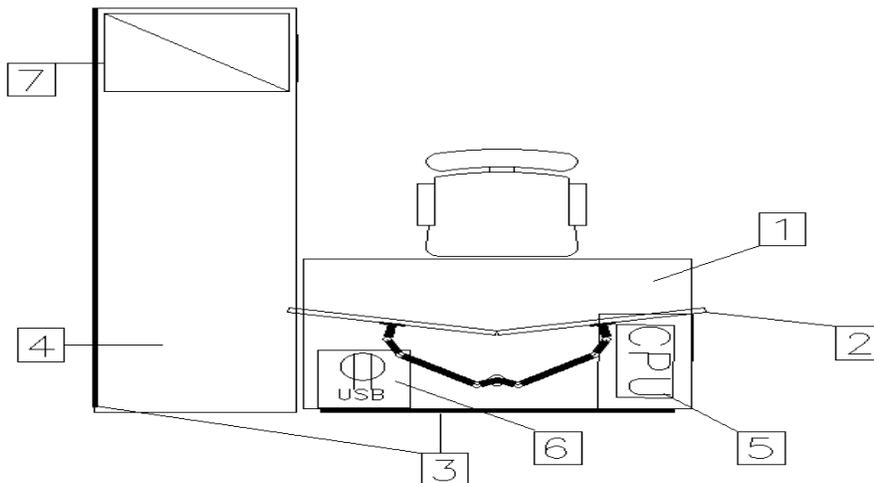
Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1							
1	1bCPSXXSXXL48XFANNN	Cloison d'intimité, montées sur surface de travail, tissu (Longueur 48) Voir description ci-dessous	6	Oui		\$	\$
2	1bCPSXXSXXL54XFRNNN	Cloison d'intimité, montées sur surface de travail, tissu (Longueur 54) Voir description ci-dessous	9	Oui		\$	\$
3	1bSPBMCAL1518XXYKXX	Caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur (Profondeur : 18 Largeur: 15) Voir description ci-dessous	16	Oui		\$	\$
4	BHNPxxxxxFAxxxFAxxxxxxxxxxx48	Partition autoportante fixée au mur (Longueur 48) Voir description ci-dessous	1	Oui		\$	\$
5	Produit non AMA	Colonnettes pour électrification des postes de travail Voir description ci-dessous	2	Oui		\$	\$
Catégorie 2							
1	2WSSREXXL24L60BELXX	Table, position assise ou debout 24P x 60L Voir description ci-dessous	10	Oui		\$	\$
2	2WSSREXXL24L66BELXX	Table, position assise ou debout 24P x 66L Voir description ci-dessous	6	Oui		\$	\$
3	2WSSREXXL30L48BELXX	Table, position assise ou debout 30P x 48L Voir description ci-dessous	4	Oui		\$	\$
4	2WSSREXXL30L54BELXX	Table, position assise ou debout 30P x 54L Voir description ci-dessous	12	Oui		\$	\$
Catégorie 5							
1	5CPSUNWKSXXXXXXXXXX	Support pour ordinateur Voir description ci-dessous	16	Oui		\$	\$
2	5MOADUARMCLPMTXXXXX	Support d'écran double Voir description ci-dessous	16	Oui		\$	\$
3	5TLTDSKBAACPWRXXXXX	Lampe de travail Voir description ci-dessous	16	Oui		\$	\$
4	5PMOWKSMTACUSBXXXXX	Module d'alimentation Voir description ci-dessous	16	Oui		\$	\$
						Total des produits	\$

** Veuillez fournir des informations supplémentaires

Le Canada demande aux soumissionnaires de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission

Description des items

Image d'exemple de poste de travail



1	Table ajustable électrique de type assis-debout, 30 pouces de profondeur avec gestion de câbles (Item 3 et 4 – Cat#2)
2	Support à écrans double (item 2 – Cat#5)
3	Panneau d'intimité en tissu fixé sur la table (Item 1 et 2 – Cat#1)
4	Table ajustable électrique de type assis-debout, 24 pouces de profondeur avec gestion de câbles (Item 1 et 2 – Cat#2)
5	Support pour ordinateur (CPU) – (item 1 – Cat#5)
6	Module d'alimentation externe (item 4 – Cat#5)
7	Caisson (Item 3 – Cat#1)

Catégorie 1

#1 - Panneaux d'intimité - Tissu

Les panneaux d'intimité doivent être fixés aux tables. Les panneaux doivent avoir une longueur de 48 pouces et une hauteur minimale de 28 pouces. La partie des panneaux au-dessus de la table doit avoir une hauteur d'au moins 20 pouces.

Les panneaux doivent être en tissu. Le tissu doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.

Les coutures du rembourrage doivent être droites et alignées sur le cadre. Le tissu d'ameublement ou le tissu de maille ne doit présenter aucun plissage ni étirage.

Ils doivent être fabriqués avec un cadre rigide en bois, en métal ou en contreplaqué et finis selon les exigences détaillées dans l'AMA.

#2 - Panneaux en verre givré

Les surfaces de travail doivent inclure des cloisons d'intimité entre les utilisateurs. Les cloisons doivent être fixées solidement sur la surface de travail et ne doivent pas dépasser la largeur et la longueur de la surface de travail auxquelles elles sont fixées.

Les cloisons d'intimité doivent avoir une hauteur entre 20 et 24 pouces.

#3 - Caissons

Les caissons doivent être verrouillables avec clé. 2 clés par caisson devront être fournies. Les serrures doivent être uniques et une clé maîtresse devra être remise au représentant ministériel lors de l'installation.

Les caissons doivent avoir un coussin rembourré en tissu sur le dessus.

Les caissons devront avoir des patins dessous pour faciliter le déplacement.

Les caissons doivent avoir 2 tiroirs. Les 2 tiroirs doivent verrouillés simultanément avec la même clé.

#4 - Partition autoportante

La partition devra être fixée au mur et être autoportante. La hauteur de la partition doit être entre 48 et 54 pouces. La longueur de la partition doit être de 48 pouces.

Le revêtement doit être en tissu. Le tissu doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.

PRODUITS NON AMA

#5 - Colonnnettes

2 colonnettes sont requises. Les colonnettes devront finir sur la table de travail. Si la colonnette doit terminer au plancher, les dimensions maximales de la colonnette devront être de 3 pouces par 3 pouces.

Le système vertical d'acheminement des câbles doit permettre de camoufler les câbles entre le chemin de câbles des tables et le point d'entrée dans le mur ou le plafond.

Catégorie 2

#1, 2, 3 & 4 - Table, position assise ou debout

Les tables doivent être ajustables électriques et en stratifié. Elles doivent permettre l'ajustement de la hauteur entre 23 et 48,7 pouces.

Le mécanisme de contrôle doit permettre de garder au moins 2 ajustements en mémoire. Le mécanisme de contrôle doit être positionné pour permettre à l'utilisateur d'ajuster les tables facilement. Le mécanisme doit être installés sur le devant de la table du côté droit ou gauche, selon l'aménagement du poste de travail.

Gestion de câbles

Un système de gestion de câbles doit être inclus. Les câbles doivent être dissimulés et doivent permettre l'électrification de tous les postes de travail.

Pour toutes les tables, le fournisseur doit fournir et installer un système de gestion de câbles qui doit comprendre les items suivants :

- Barre d'alimentation de 6 prises fixée sous chaque table
- Connecteurs pour prise réseau (2 prises réseau pour chaque table d'une profondeur de 30 pouces)
- Gouttière de gestion de câbles sous la surface
- Système de gestion de câbles articulé et flexibles le long du piètement

Les surfaces de travail et tables doivent avoir des accessoires permettant de passer les câbles, comme des grommets. Les grommets doivent être au fond de la surface.

Catégorie 5

#1 - Supports pour tour d'ordinateur

Le support pour ordinateur doit être fixé sous la table d'une profondeur de 30 pouces. Le support doit être fixé sur un rail permettant de déplacer latéralement le support. Le support doit être pivotant, avec une rotation de 90 à 180 degrés.

#2 - Bras pour écran double

Support articulé double pour écrans d'ordinateur de 23 à 28 pouces. Doit être fixé par une pince et ne doit pas nécessiter d'outil pour le déplacer. Le support doit permettre l'ajustement de la position des moniteurs sans outil. Le support doit permettre la configuration des écrans superposés et/ou alignés.

#3 – Lampe de travail

Les lampes doivent être installées et branchées par le fournisseur.

#4 - Module d'alimentation externe

Doit être en surface, sur les tables d'une profondeur de 30 pouces (1 par table). Doit avoir les caractéristiques suivantes :

- 2 prises électriques
- 1 prise de type USB A
- 1 prise de type USB C

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Environnement et Changement climatique Canada 2121 Route Transcanadienne, Dorval Montréal (Québec) H9P 1J3 Étages : 2 et 4	1er octobre 2022 au 18 décembre 2022.	En dehors des heures normales de travail* (Après 16h00 ou fins de semaine)	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA				Total des livraisons :	\$
**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.					

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Environnement et Changement climatique Canada 2121 Route Transcanadienne, Dorval Montréal (Québec) H9P 1J3 Étages : 2 et 4	1er octobre 2022 au 18 décembre 2022.	En dehors des heures normales de travail* (Après 16h00 ou fins de semaine)	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel N/A - Tableau 5 – Livraison optionnelle N/A - Tableau 6 – Installation optionnelle N/A

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i> <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	2121 Route Transcanadienne, Dorval Montréal (Québec) H9P 1J3
B	Plateforme	Non
C	Ascenseur	Oui
D	Porte	La porte est 41 pouces de large et 82 pouces de haut
E	Monte-charge	Non
3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat pour CATEGORIES 1, 2 et 5 (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) <i>:[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:

Catégorie de produits : 3

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 3							
1	3FLT4DXXPM36D18XXXS	Classeur, 4 tiroirs, 36L x 18P <i>Voir description ci-dessous</i>	6	Oui			
2	3LSL1HXXPM18D18XHXS	Casiers de rangement L18xP18xH54 <i>Voir description ci-dessous</i>	26	Oui			
						Total des produits	\$
** Veuillez fournir des informations supplémentaires Le Canada demande aux soumissionnaires de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission							

Catégorie 3

#1 – Classeurs

Classeur latéral 36 x18, 4 tiroirs, avec une serrure à combinaison numérique par tiroir.

Les classeurs doivent être en métal peint.

Les procédures pour l'utilisation des modules de verrouillage doivent être fournies au représentant ministériel lors de l'installation. 2 clés maîtresses pour ouvrir tous les classeurs devront être remises au représentant ministériel.

Si le module de verrouillage fonctionne avec des piles, les piles devront être incluses. Si le module de verrouillage n'a pas de pile, au moins un chargeur devra être remis au représentant ministériel.

#2 – Casiers

Largeur de 18 pouces, profondeur de 18 pouces et hauteur de 54 pouces.

Les casiers doivent être verrouillables avec combinaison numérique. Les procédures pour l'utilisation des modules de verrouillage doivent être fournies au représentant ministériel lors de l'installation. 2 clés maîtresses pour ouvrir tous les casiers devront être remises au représentant ministériel.

Si le module de verrouillage fonctionne avec des piles, les piles devront être incluses. Si le module de verrouillage n'a pas de pile, au moins un chargeur devra être remis au représentant ministériel.

Les casiers doivent comporter une barre à vêtements ou deux crochets et au moins une (1) tablette. La hauteur de la tablette doit pouvoir être modifiée sans outil.

Les casiers doivent être en métal peint.

Les casiers devront être nivelés et fixés ensemble. Les casiers devront être installés sur une boîte en bois qui sera préalablement installée.

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Environnement et Changement climatique Canada 2121 Route Transcanadienne, Dorval Montréal (Québec) H9P 1J3 Étages : 2 et 4	1er octobre 2022 au 18 décembre 2022.	En dehors des heures normales de travail* (Après 16h00 ou fins de semaine)	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Environnement et Changement climatique Canada 2121 Route Transcanadienne, Dorval Montréal (Québec) H9P 1J3 Étages : 2 et 4	1er octobre 2022 au 18 décembre 2022.	En dehors des heures normales de travail* (Après 16h00 ou fins de semaine)	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel N/A - Tableau 5 – Livraison optionnelle N/A - Tableau 6 – Installation optionnelle N/A

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i> <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	2121 Route Transcanadienne, Dorval Montréal (Québec) H9P 1J3
B	Plateforme	Non
C	Ascenseur	Oui
D	Porte	La porte est 41 pouces de large et 82 pouces de haut
E	Monte-charge	Non
F	Autre (préciser)	
3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat pour **CATEGORIE 3 (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) <i>:[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA: